



Faire venir mes parents en France nationalité russe

Par Visiteur

Bonjour,

je suis de nationalité russe et je suis en France depuis 10 ans (actuellement avec un titre de séjour travailleur et j'ai fait une demande de naturalisation il y a 2 semaines). je ne suis pas marié et n'a pas d'enfant.

Mes parents viennent en France une fois par an depuis 5 ans.

Aujourd'hui, je voudrai faire venir mes parents en France, ils sont retraités en Russie et, je préfère qu'ils vivent pas loin. est ce qu'il y a un moins pour faire des papiers pour eux?

merci d'avance pour votre réponse

Par Visiteur

Bonjour Madame,

Afin de répondre au mieux à votre question, je souhaiterais obtenir des informations complémentaires.

Est ce que vos parents sont titulaires d'une pension contributive de vieillesse liquidée au titre d'un régime de base français de sécurité sociale?

Cordialement

Par Visiteur

Bonjour,

comme j'ai indiqué dans mon 1 email, mes parents habitent en Russie, ils n'ont jamais vécu en France et par conséquent non pas de retraite françaises. Ils sont retraités en Russie sous le régime russe.

cordialement

Par Visiteur

Bonjour Madame,

Dans ce cas, vos parents ne peuvent pas résider en France sauf avec des visas court séjours voir long séjour. Ils ne peuvent bénéficier d'aucun titre de séjour.

Le regroupement familial ne leur est pas ouvert ni la carte de séjour temporaire mention vie privée et familiale. Je suis navrée.

Cordialement

Par Visiteur

Merci quand même pour votre réponse

Par Visiteur

Chère Madame,

Merci à vous de nous avoir accordé votre confiance.
Au plaisir de vous informer à nouveau.

Bien cordialement